

Concours d'architecture et projet vainqueur «Happy Days»

Le concours s'est déroulé en deux étapes. Dans un premier temps, un appel d'offre public a été lancé, auquel 15 architectes se sont inscrits. Lors de cette pré-qualification sur la base du dossier de présélection, seules l'aptitude et les compétences au niveau professionnel ont été jugées.

Les quatre bureaux d'architecture ayant obtenu le plus de points lors de cette première phase ont ensuite été invités à participer au concours d'architecture avec des instructions claires et des critères de jugement précis.

Le comité d'experts a nommé vainqueur à l'unanimité le projet «HAPPY DAYS» du bureau d'architecture lausannois **2b architectes**. La direction des travaux sera assurée par le bureau **Normal Office** à Fribourg.

Le projet «HAPPY DAYS» a été choisi car il possède, du point de vue du comité d'experts, les meilleures réponses aux problématiques architecturales et économiques, à l'aménagement urbain, ainsi qu'aux besoins des utilisateurs, avec notamment les qualités suivantes:

- Une mise en valeur idéale de la cage d'escalier claire et généreuse, avec un accès spacieux pour chaque appartement.
- Une organisation simple et facile des appartements, avec des circulations réduites au minimum.
- Une zone technique compacte avec cuisine et WC.
- Des espaces de vie orientés sur deux façades, avec une fenêtre panoramique de grande taille et une loggia.
- Des espaces verts traités simplement mais modelés de façon subtile et variée; offrant des liaisons entre bâtiments, sans obstacle, idéales pour l'accès en chaises roulantes.